

ADMINISTRATION COMMUNALE RAMBROUCH

A V I S P U B L I C

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Rambrouch porte à la connaissance du public que le conseil communal se réunira en séance publique

le jeudi, 25 avril 2024, à 16.00 heures
dans la salle de réunion (1^{er} étage) de la maison communale
à Rambrouch, 19, rue Principale,

- 1.) Délibération concernant le morcellement de parcelles cadastrales en vue de leur lotissement.
- 2.) Délibération se rapportant à la dénomination de rues et au numérotage de maisons.
- 3.) Délibération portant approbation du contrat de fourniture d'énergie électrique pour les besoins de l'atelier communal du service technique au Riesenhof.
- 4.) Révision de sa délibération relative à la fixation de la participation dans les frais de repas au restaurant scolaire.
- 5.) Révision de sa délibération portant fixation des jetons de présence à allouer aux membres de la commission scolaire.
- 6.) Révision de sa délibération se rapportant à la désignation de lieux de célébration de mariages et partenariats en dehors de la maison communale (désignation de lieux supplémentaires).
- 7.) Délibération ayant pour objet l'approbation de la convention relative à la gestion du camping communal « Héiltzerstee ».
- 8.) Délibération portant approbation de l'avenant à un contrat de bail de location d'un logement communal.
- 9.) Délibération portant confirmation de règlements de circulation temporaires d'urgence.
- 10.) Réponses aux questions posées au collège des bourgmestre et échevins.
- 11.) HUIS CLOS : promotion d'un fonctionnaire communal à un grade supérieur de sa carrière.

Rambrouch, le 17 avril 2024.

Le Collège des bourgmestre et échevins,
BINCK, BOLMER et KETTMANN

